

Mécanismes de Redevabilité - Déplacés Internes

Région de Diffa, Niger

Juillet 2017

Dans le cadre d'un partenariat avec le Groupe de Travail Sectoriel de Protection à Diffa et le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR), REACH a conduit une évaluation des mécanismes de redevabilité des populations déplacées internes et réfugiées vivant dans la région de Diffa. Cette évaluation visait à mieux comprendre l'existence, l'accès, la fonctionnalité et les besoins de la population déplacée vis-à-vis de ces mécanismes.

Les données ont été collectées par rapport à 416 communautés¹ regroupées dans 147 sites de déplacés entre le 20 mai et le 11 juin 2017 à travers des entretiens avec 392 Informateurs Clés (IC), représentant 181 communautés de réfugiés et 235 communautés

de déplacés internes. Dans chaque site, un IC a été choisi par communauté identifiée². Par conséquent, sauf indication contraire, l'unité de mesure utilisée ici est la communauté, et non pas le site de déplacés. Les IC étaient des chefs de villages/Boulamas, représentants des chefs de village/Boulamas ou représentants de la communauté déplacée. Les résultats sont issus des estimations des IC interrogés; ils sont donc indicatifs, et non représentatifs, de la situation des communautés évaluées.

Cette fiche présente les résultats quant aux mécanismes de redevabilité des acteurs humanitaires pour la population déplacée interne (PDI) dans la région de Diffa.

Mécanismes de redevabilité existants

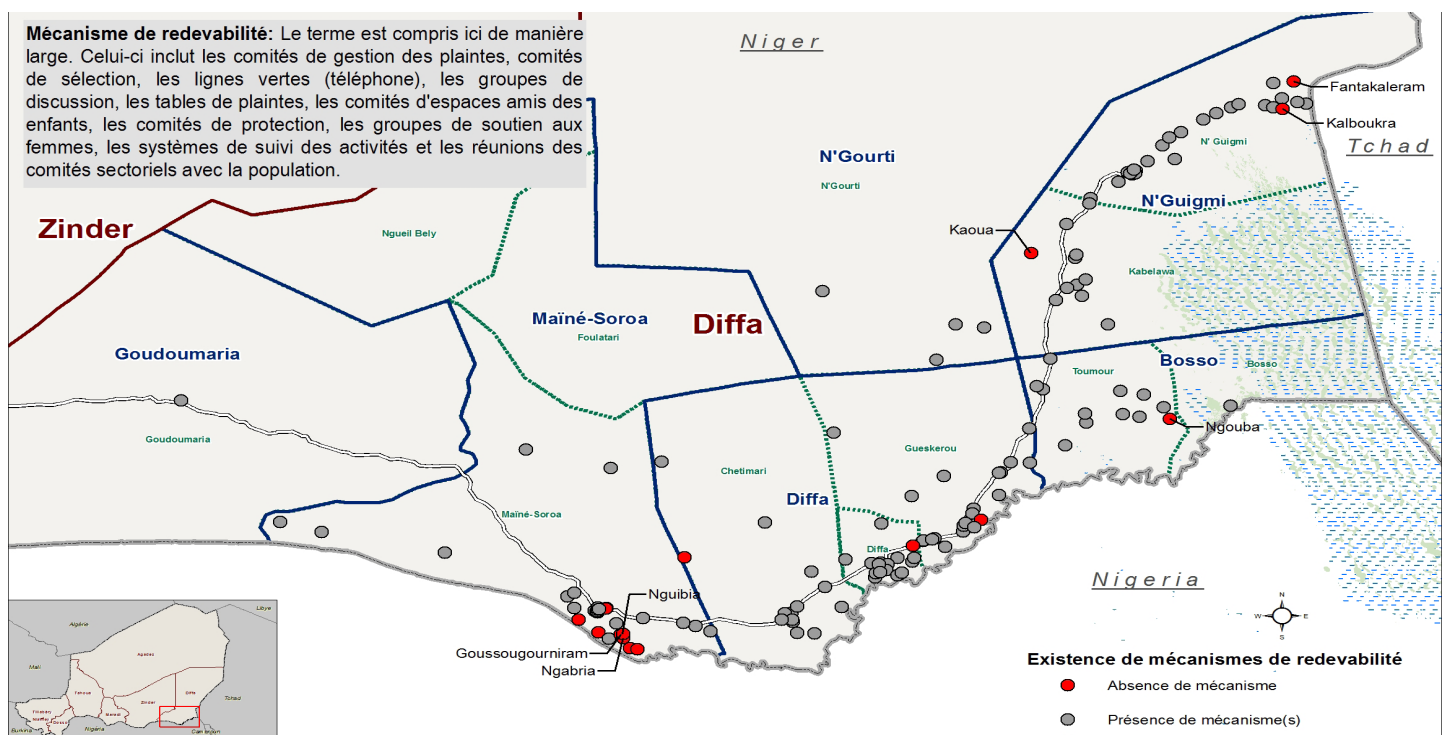
Principaux types de mécanismes de redevabilité existants (# de sites où le mécanisme a été identifié par les IC/ # total de sites de déplacés internes évalués)³:

1. Comité de gestion des plaintes	62/103 ⁴
2. Comité de protection	33/103
3. Comité de sélection	18/103
3. Système de suivi des activités	18/103
5. Discussion de groupe	16/103

Principaux acteurs assurant la gestion des mécanismes de redevabilité (# de sites où l'acteur a mis en place un mécanisme/ # total de sites de déplacés internes évalués)³:

1. CARE	16/103 ⁴
1. DRC	16/103
3. IRC	13/103
4. Karkara	7/103
5. UNHCR	6/103

Carte: Existence de mécanismes de redevabilité dans les sites de déplacés internes évalués⁵



¹ Une communauté est un groupe de personnes partageant des caractéristiques communes telles que la culture, l'origine et/ou la langue.

² Le nombre total d'IC ne correspond pas exactement au nombre total de communautés réfugiées et déplacées internes. En effet, en l'absence de chefs de village ou de Boulamas représentant ces deux types de population, les chefs de village ou Boulamas représentant la population hôte, mais gérant les affaires des populations déplacées, ont été interviewés. Certains de ces IC peuvent donc représenter les deux types de populations - réfugiés et déplacés internes - à la fois.

³ Les IC avaient la possibilité de choisir plusieurs options pour cette question.

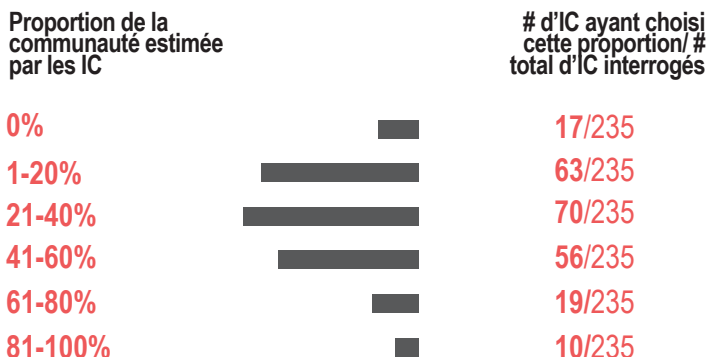
⁴ Le total correspond au nombre de sites évalués où des déplacés internes ont été identifiés. Il est inférieur au nombre de sites de déplacés visités au total.

⁵ Sources : Enquête IC REACH et mapping des mécanismes de redevabilité du Groupe de Travail Protection Diffa

Mécanismes de Redevabilité - Déplacés Internes

Connaissance des mécanismes de redevabilité

Proportion de la communauté **sachant utiliser des mécanismes de redevabilité** en cas d'insatisfaction/mécontentement vis-à-vis des services de base :



Fonctionnalité des mécanismes de redevabilité

Parmi les communautés sachant utiliser les mécanismes et en ayant fait l'utilisation :

- 74%** des communautés ont vu leurs plaintes/suggestions **prises en considération**.
- 52%** des communautés ont **reçu un retour** par rapport à leurs plaintes/suggestions.
- 64%** des communautés ont vu une **amélioration de leur situation** suite à leurs plaintes/suggestions.

Autonomisation des populations

Principales activités en dehors de l'assistance humanitaire étant susceptibles de répondre aux besoins fondamentaux de la communauté³ :

1. Aucune 129/235
2. Petit commerce 85/235
3. Culture agricole 47/235

Parmi les 117 communautés pour lesquelles une activité a été identifiée, **101** ont été estimées comme étant **en mesure de mener ces activités dans la région de Diffa**.

Parmi les 16 communautés ayant été estimées ne pas être en mesure de mener ces activités, les **principaux obstacles** identifiés par les IC sont³ :

1. Insécurité 9/16
2. Manque de semences 6/16
3. Accès limité aux champs 5/16

Utilisation des mécanismes de redevabilité

Parmi les communautés sachant utiliser des mécanismes de redevabilité, proportion estimée des **communautés en ayant fait l'utilisation** :

61%

L'utilisation des mécanismes par les communautés a été faite principalement **via les types de mécanismes et vis-à-vis des services suivants**³ :

Mécanismes de redevabilité	Services
1 Comité de gestion des plaintes	Aide alimentaire 1
2 Groupe de discussion	Eau 2
3 Comité de protection	Santé 3

Principales raisons pour lesquelles la communauté n'a pas utilisé les mécanismes³ :

1. Manque de confiance dans son efficacité 34/235
2. Mécanismes de plainte/suggestion indisponible 30/235
3. Trop loin 9/235

Participation des populations

Proportion de la communauté estimée par les IC comme étant **impliquée dans le processus décisionnel**⁶ :



Principaux services où la population déplacée est **impliquée dans le processus décisionnel** selon les IC³ :

1. Aide alimentaire 189/235
2. Eau 118/235
3. Biens non-alimentaires 104/235

⁶ Processus de prise de décision, que ce soit dans l'évaluation des besoins humanitaires ou dans l'implémentation de la réponse humanitaire.